

Réflexions sur la papolâtrie pour la fête de la Chaire de Saint Pierre

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 22 février 2016

Chers Amis du [Refuge Notre-Dame de Compassion](#),

A l'occasion de cette **fête de la Chaire de Saint Pierre**, je voudrais partager avec vous quelques réflexions qui me tiennent particulièrement à coeur, sur lesquelles je médite depuis fort longtemps, et que j'estime désormais assez mûres pour vous les livrer.

Comme l'a fort bien exprimé **S. Exc. Mgr. Athanasius Schneider** il y a quelques semaines dans un entretien que, une fois de plus, l'excellent site [« Benoit et moi »](#) de notre amie Béatrice a eu le mérite de rendre accessible aux lecteurs francophones (cf. > [ici](#)), **beaucoup de catholiques d'aujourd'hui ont hérité d'une espèce de mentalité « papolâtrique » qui n'a rien à voir avec la véritable et saine compréhension de ce qu'est le magistère du pape**, ni avec la juste obéissance et la filiale révérence dues au Souverain Pontife.

Monseigneur Schneider s'exprimait ainsi : « Si un Pape disait à l'Église entière de faire quelque chose qui endommage directement une vérité divine immuable ou un commandement divin, tout catholique aurait le droit de le corriger, dans une forme dûment respectueuse, mu par la révérence et l'amour pour l'office sacré, et la personne du Pape. L'Église n'est pas une propriété privée du Pape (...). Le Pape n'est que le Vicaire, pas le successeur du Christ (...). Je crois qu'à une époque où une grande partie des détenteurs de l'office du Magistère sont négligents dans leur devoir sacré,

l'Esprit-Saint appelle aujourd'hui, en particulier les fidèles, à intervenir et à défendre courageusement la foi catholique, avec un authentique « *sentire cum ecclesia* »... »



*L'Apôtre Saint Pierre – détail d'un vitrail de C.E. Kempe (1837-1907)
dans l'église Saint Jacques de Hunstanworth, comté de Durham – Angleterre.*

L'objection habituelle que l'on s'attire dès que l'on émet quelques réserves en face de certains comportements ou déclarations d'un pape est bien souvent du type de celle-ci : « *Mais le Pape a été désigné par le Saint-Esprit !* »

Ainsi donc, à partir du moment où le Pape serait désigné par le Saint-Esprit, tout ce qu'il ferait et dirait, en toutes circonstances, se trouverait marqué d'un sceau d'absolue infaillibilité ?

C'est ce que semblent croire les « papolâtres ».

Et ce n'est pourtant pas ce à quoi la foi catholique nous demande d'adhérer.

Ces catholiques ignorants – car de telles affirmations procèdent bien de l'ignorance – feraient bien d'approfondir d'une part leur catéchisme, mais d'autre part aussi l'histoire de l'Église.

L'histoire objective (je ne me réfère évidemment pas à des récits calomnieux) ne manque pas

de papes – de vrais papes qui, selon la foi catholique, bénéficiaient donc d'une assistance spéciale du Saint-Esprit et du privilège de l'infaillibilité – dont les déclarations ou les actes ont manqué tantôt de prudence, tantôt de la plus élémentaire vertu (qu'on pense à ces papes authentiques – car ce ne sont pas des antipapes – du temps de la « *pornocratie pontificale* », au Xe siècle), tantôt même d'orthodoxie dans leur enseignement ordinaire (je donnerai pour seul exemple le pape Jean XXII qui soutint, en chaire, que les âmes des justes ne bénéficieraient de la vision divine qu'après le jugement dernier ; mais Jean XXII, qui par ailleurs a aussi posé des actes parfaitement conformes à l'orthodoxie, n'est pas le seul à avoir « frôlé » l'hérésie) !

Le pape Adrien VI, qui avait été un éminent et très rigoureux théologien avant son accession au Souverain Pontificat, fit rééditer, une fois qu'il fut pape, l'ouvrage qu'il avait publié à Louvain lorsqu'il y enseignait.

On y trouve cette phrase très explicite : « Si dans l'Église Romaine, on considère la tête ou le pontife, il est hors de question qu'un Pape peut errer dans les domaines touchant à la foi. Mais il le fait quand il enseigne une hérésie par son jugement propre ou par ses décrets. En vérité, beaucoup de Pontifes Romains ont été hérétiques » (Adrien VI, *Quaestiones in IV. Sententiarum*, art. 3, Roma, 1522).

L' « **infaillibilité pontificale** » – dogme auquel, comme catholique, j'adhère pleinement – ne couvre en aucune manière des faits ou des propos qui ne sont que l'expression d'une pensée personnelle (même dans des questions religieuses) ; et **l'assistance du Saint-Esprit promise aux successeurs de Pierre ne concerne en aucune manière la promulgation de doctrines nouvelles ou des innovations contraires à la Tradition des Pères, mais elle s'exerce pour que les papes puissent garder inébranlablement, enseigner fidèlement, et défendre sans faiblir la Révélation confiée aux Apôtres** (ce que l'on appelle le dépôt de la foi).

Ce n'est pas parce qu'un homme est pape, et qu'il reçoit de Dieu des grâces exceptionnelles – je n'en doute pas –, qu'il n'y a plus en lui aucune possibilité d'errer.

Un pape garde ses facultés humaines. Un pape garde sa liberté humaine. Et un pape peut très bien – comme vous et moi – mésuser de sa liberté, ne pas correspondre aux grâces qui lui sont données par Dieu, et leur être infidèle.

Si, du côté de Dieu, la grâce est toujours donnée à l'homme en proportion des responsabilités qui lui sont confiées, du côté de l'homme il n'y a pas toujours la correspondance à la grâce, permettant à celle-ci d'être pleinement efficace.

Si depuis tant de siècles, dans les circonstances les plus graves, la Sainte Église, dans sa Tradition inspirée, nous fait demander : « *Ut domum Apostolicum et omnes ecclesiasticos ordines in sancta religione conservare digneris, Te rogamus, audi nos !* Pour qu'il Vous plaise de conserver dans la sainte religion le Souverain Pontife et tous les ordres ecclésiastiques, nous Vous en supplions, écoutez nous ! » (litanies des saints), n'est-ce pas justement parce qu'il y a et qu'il y aura toujours un risque d'égarement, même au plus haut de sa hiérarchie ?

Ce n'est pas non plus pour rien que, aux âges de foi, dans ces fameuses et spectaculaires danses macabres ou grandes fresques du Jugement dernier, étaient représentés, au milieu de toutes les autres catégories de fidèles, des prélats et des papes, dans la farandole que les démons entraînent vers l'enfer...

Il n'y a donc rien d'irrévérencieux à rappeler que le pape n'est pas une espèce de marionnette sans caractère ni volonté propres, dont le Saint-Esprit tirerait les ficelles et qui ne ferait strictement que ce que le « divin marionnettiste » voudrait, et seulement comme il le voudrait.

- Alors, le Saint-Esprit n'intervient donc pas directement pour l'élection du pape ?

A cette question, un certain cardinal Ratzinger avait répondu (en 1997) : « Je ne dirais pas que c'est l'Esprit Saint qui choisit dans chaque cas le pape, étant donné qu'il y a trop de preuves qui vont à l'encontre de cela ; il y a trop de papes pour lesquels ce n'est pas du tout évident que c'est l'Esprit Saint qui les aurait choisis (...). Mais comme un bon éducateur, Il nous laisse un grand espace, une grande liberté, sans nous abandonner totalement. Le rôle du Saint-Esprit devrait être entendu dans un sens plus souple que le fait d'imposer le candidat pour lequel on doit voter. Probablement la seule assurance qu'Il nous donne est que cette affaire ne peut être totalement catastrophique... »

Pas « totalement catastrophique ».

L'expression utilisée par celui qui était alors préfet de l'ex-Saint-Office est des plus intéressantes.

Déjà au Ve siècle, Saint Vincent de Lérins avait écrit sans ambiguïté : « *Certains papes le Seigneur les donne, d'autres Il les tolère, d'autres encore Il les inflige* ».

Nous croyons fermement que Dieu conduit Son Église, qu'Il la garde, qu'Il la protège, qu'Il ne laissera pas les portes de l'enfer prévaloir contre elle.

Cela ne signifie pourtant pas qu'Il ne permet pas parfois à l'enfer et à la malice humaine de « marquer des points », voire d'avoir l'impression de remporter d'importantes batailles.

Celui qui conduit l'Église, qui la garde, qui la protège et qui ne laissera pas l'enfer prévaloir contre elle, est aussi Celui qui avait annoncé à de multiples endroits des Écritures inspirées que le Messie serait victorieux, que Ses ennemis seraient mis comme un escabeau sous Ses pieds, qu'Il leur fracasserait les dents et anéantirait leur puissance. Et certes il en a bien été ainsi ; toutefois, au moment de Sa douloureuse Passion, les dits ennemis avaient le sentiment, sinon la certitude, que c'étaient eux les vainqueurs, tandis qu'aux yeux des Apôtres les Écritures ne donnaient pas l'impression de s'accomplir !

Notre-Seigneur nous a bien prévenus : les disciples ne sont pas au-dessus du Maître. Et l'Église – composée des disciples de Jésus-Christ – n'est pas non plus au-dessus de Son divin Époux.

Nous croyons fermement que les portes de l'enfer ne prévaudront pas et que l'Église sera victorieuse.

Mais cela ne signifie pas que les portes de l'enfer ne mèneront pas des assauts, qu'elles ne feront pas tout pour l'emporter, et que, ponctuellement, elles ne remporteront pas certaines

batailles.

La foi confiante et sereine dans la victoire de l'Église ne dispense pas de rester lucide.

La foi confiante et sereine dans la victoire finale de l'Église, autorise justement à dire, lorsqu'un membre de la hiérarchie, profitant de sa position, s'autorise à diffuser des opinions purement personnelles – surtout si elles ne sont pas conformes à l'enseignement des Saintes Écritures et de la Tradition – qu'un catholique n'est pas tenu de le suivre dans cette voie.

Agir autrement serait se comporter comme si les portes de l'enfer l'avaient définitivement emporté et qu'il n'y avait plus rien à faire.

Nous sommes aussi fermement convaincus – parce que c'est la grande leçon de la Croix – que Dieu peut triompher au moment même où Ses ennemis s'imaginent que ce sont eux qui sont les vainqueurs, et qu'Il peut faire contribuer à Sa victoire ce par quoi Ses ennemis pensaient avoir triomphé de Lui.

Nous avons la ferme confiance qu'à travers des voies mystérieuses qui échappent à nos logiques et manières de faire humaines, **la divine Providence fait tout concourir au bien de ceux qui aiment Dieu** - « *Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum !* » (Rom. VIII, 28) – et que, malgré les éclipses passagères et en dépit de toutes les apparences, « les portes de l'enfer ne prévaudront pas » (Matth. XVI, 18).

Qu'il puisse y avoir des papes calamiteux, l'histoire de l'Église est là pour nous le prouver : « *contra factum non datur argumentum : contre un fait il n'existe pas d'argument* », nous dit le vieil adage juridique.

Ces papes calamiteux ont passé ; l'Église, elle, malgré tout, est restée.

Qu'il puisse y avoir encore des papes calamiteux, il serait totalement présomptueux de le nier.

Nous estimerions-nous meilleurs chrétiens que ceux des siècles passés pour avoir l'outrecuidance de penser que, en nos temps « modernes et éclairés », les papes catastrophiques appartiendraient à un passé lointain et définitivement révolu ?

L'Église, malgré les crises, malgré les persécutions suscitées par ses ennemis, malgré les trahisons et les défections dans les rangs de ses fidèles, malgré les péchés de ses membres, depuis le bas jusqu'au plus haut de sa hiérarchie, se relève et marche vers la victoire finale, et c'est cela qui importe.

A côté de ses authentiques bons chrétiens et de ses saints, **la Sainte Église de Dieu a eu et aura encore, et jusqu'à la fin des temps, de très lamentables pasteurs** : des évêques et des papes médiocres, des évêques et des papes indignes, des évêques et des papes gravement pécheurs, des évêques et des papes calamiteux.

Mais, même s'ils font du mal – beaucoup de mal parfois – , **nous ne cessons toutefois pas de croire et d'affirmer bien haut qu'aucun d'entre eux ne pourra arriver à détruire totalement l'Église.**

Des évêques, des cardinaux, des papes peuvent, à certains moments, ternir – et de manière tout à fait scandaleuse – , le rayonnement divin de l'Église, obscurcir temporairement sa lumière de vérité et sembler la mettre à la remorque des tristes modes humaines : je ne nie pas que cela soit douloureux, très douloureux, pour les vrais fidèles témoins de ce triste spectacle,

mais au-delà du scandale et de la souffrance demeure la certitude absolue que le mal ne l'emportera pas : **non praevalent** ! (Matth. XVI, 18).

Frère Maximilien-Marie du Sacré-Coeur

Source [Le blog du Maître-chat Lully](#)